



AS/Mon (2014) OJ 02

7 février 2014

fmonoj02_2014

Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui se tiendra à huis clos à St Julians, Malte le jeudi 27 et le vendredi 28 février 2014

(Salle Fortress, Hôtel Corinthia St George's Bay, St Julians, STJ 3301, Malte)

Voir également AS/Mon (2014) 03 rev (programme de la réunion) et AS/Mon/adhocFM (2014) OJ 02 (projet d'ordre du jour de la sous-commission ad hoc sur le fonctionnement de la procédure de suivi parlementaire)

1. Projet d'ordre du jour

[AS/Mon (2014) OJ 02]

Adoption du projet d'ordre du jour

2. Projet de procès-verbal

[AS/Mon (2014) PV 01]

Approbation du projet de procès-verbal de la réunion qui s'est tenue à Strasbourg les 28, 29 et 30 janvier 2014

3. Albanie

Corapporteurs : M. Jonathan Evans, Royaume-Uni, GDE, et M. Grigore Petrenco, République de Moldova, GUE

[AS/Mon (2014) 06]

Examen d'un avant-projet de rapport sur le respect des obligations et engagements de l'Albanie

Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres de la Commission, tient lieu de convocation à la réunion.

Il tient également lieu d'invitation au sens de la Résolution 1115 (1997), paragraphe 10¹.

Copie aux Secrétaires des délégations nationales, des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie et des groupes politiques

Les documents de la réunion sont diffusés sur le site web extranet de l'Assemblée parlementaire (accès réservé aux délégations nationales) : <http://assembly.coe.int/extranet>.

¹ Résolution 1115, paragraphe 10: "En cas d'ouverture d'une procédure de suivi, deux membres de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné (de façon à représenter la majorité au pouvoir et l'opposition) sont invités à participer, sans droit de vote, aux débats pertinents de la commission, sauf si l'un et/ou l'autre sont déjà représentés dans cette commission. Par analogie avec l'article 6, paragraphe 8, aucun membre de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné ne pourra participer au vote relatif à une question concernant ledit Etat."

4. Dialogue postsuivi avec « l'ex-République yougoslave de Macédoine »

Rapporteur :

[AS/Mon (2014) 02]

Désignation d'un rapporteur en remplacement de M. Robert Walter (Royaume-Uni, GDE)
Examen d'une note d'information sur la visite d'information à Skopje (2-3 décembre 2013)

5. Azerbaïdjan

Corapporteurs : M. Pedro Agramunt, Espagne, PPE/DC, et M. Joseph Debono Grech, Malte, SOC
[Programme]

Rapport oral des corapporteurs sur leur visite d'information à Bakou et Nakhchivan (20-24 janvier 2014)

6. Dialogue postsuivi avec la Bulgarie

Rapporteur : M. Frano Matušić, Croatie, PPE/DC

[Programme]

Rapport oral du rapporteur sur sa visite d'information à Sofia (12-13 février 2014)

7. Ukraine

Corapporteurs : Mme Mailis Reps, Estonie, ADLE, et Mme Marietta de Pourbaix-Lundin, Suède, PPE/DC

[Programme + communiqués de presse + Résolution 1974 (2014) + Recommandation 2035 (2014)]

Rapport oral des corapporteurs sur leur visite d'information à Kyiv (17-21 février 2014)

8. Monténégro

Corapporteurs : M. Kimmo Sasi, Finlande, PPE/DC, et

Désignation d'un corapporteur en remplacement de Mme Nursuna Memecan (Turquie, ADLE)

9. Dialogue postsuivi avec Monaco

Rapporteur :

Désignation d'un rapporteur en remplacement de Mme Anne Brasseur (Luxembourg, ADLE)

10. Autorisation de visites d'information

11. Questions diverses

Documents d'information :

Etat des procédures

[AS/Mon/Inf (2014) 03]

Programme de travail

[AS/Mon/Inf (2014) 04]

12. Prochaines réunions

Strasbourg, 7-11 avril 2014 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

Paris, mai 2014 (*date à déterminer*)

Strasbourg, 23-27 juin 2014 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

Paris, 3 septembre 2014 (*à confirmer*)

Strasbourg, 29 septembre – 3 octobre 2014 (pendant la partie de session de l'Assemblée)

Paris, 5 novembre 2014 (*à confirmer*)

Paris, 11 décembre 2014 (*à confirmer*)